

FIGURE 61 : CARTE DES SITES TOURISTIQUES

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Loisir

Hébergement

Sentier touristique

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

10 - 50°

5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD ALti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 180 m

Réalisation : Windpro 3.2



2.5. LE TOURISME ET CHEMINS DE RANDONNÉE (GR)

Les villes de Melle et de Celles-sur-Belle ainsi que le sentier de randonnée de Saint-Jacques de Compostelle font partie des sites touristiques majeurs présents dans l'aire d'étude rapprochée :

- le sentier de Saint-Jacques-de-Compostelle traverse l'aire d'étude du nord au sud. Chaque année de nombreux randonneurs parcourent le pays Mellois en suivant ce sentier historique. Il passe devant de nombreux édifices religieux et traverse la ville de Melle. La sensibilité de ce sentier a été traitée dans la partie «axes de communication»

- La ville de Melle comprend un centre-bourg historique et propose différentes activités touristiques comme l'arboretum du Chemin de la Découverte, un cinéma, le centre-socio-culturel du Mellois, le Musée Monet-Goyon, l'office du tourisme du pays Mellois, les étriers du pays Mellois ainsi que la mine d'argent des Rois de France. Melle propose également un camping municipal au nord de la ville.

- Enfin, la ville de Celles-sur-Belle accueille plusieurs sites touristiques comme notamment l'abbaye royale (qui a été étudiée dans la partie patrimoine).

Ainsi, le territoire d'étude bénéficie d'une certaine attractivité touristique comme en témoigne la présence des lieux cités précédemment. Au vu de la distance de la ZIP vis-à-vis de ces deux villes touristiques et de l'implantation des principaux sites en centre-bourg, la sensibilité est qualifiée de faible. Divers autres espaces de restauration et d'hébergements privés sont présents sur le territoire d'étude.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE



PHOTO 66 : ÉGLISE SAINT-HILAIRE - MELLE (© AGENCE COÛASNON)



PHOTO 67 : ABBAYE ROYALE NOTRE-DAME - CELLES-SUR-BELLE (© AGENCE COÛASNON)



2.6. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

Sur les 26 monuments historiques présents dans l'aire d'étude rapprochée, un seul présente une sensibilité vis-à-vis du projet éolien potentiel qui est qualifiée de très faible. Cette sensibilité est visible par une étroite ouverture dans un boisement dense entourant l'église.

Les trois SPR de l'aire rapprochée, situés à Celles-sur-Belle (et Verrines-sous-Celles), à Melle et à Chef-Boutonne, ont été qualifiés comme ayant tous des sensibilités très faible au regard du projet éolien potentiel excepté pour le bourg Verrines-sous-Celles où les sensibilités sont nulles.

Deux sites protégés se situent dans l'aire d'étude rapprochée et se situent tous deux hors ZVI. Ainsi, le site des grottes et galeries des mines de Loubeau et le cimetière de Verrines-sous-Celles ont une sensibilité nulle vis-à-vis du projet.

Enfin, un site UNESCO a été identifié dans l'aire d'étude rapprochée, celui de l'église Saint-Hilaire à Melle. Cette église se situe hors ZVI et ne présente aucune visibilité sur la ZIP.

Des photomontages illustrant la perception réelle du projet depuis ces lieux protégés et leurs abords, et pour lesquels une sensibilité a été identifiée, devront être réalisés.

3 . SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DE L'AIRE RAPPROCHÉE

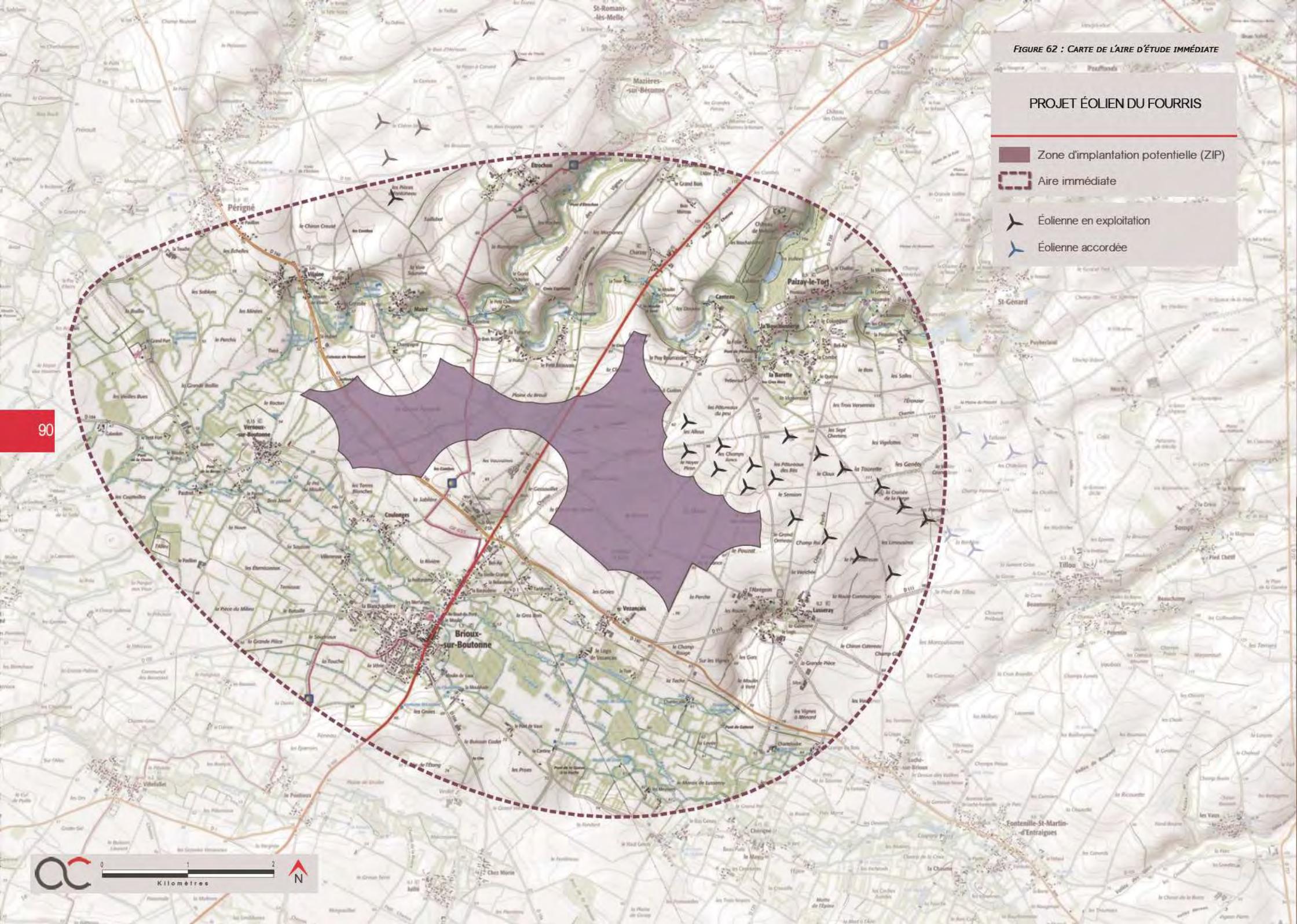
L'analyse de l'état initial de l'aire rapprochée a mis en évidence des sensibilités paysagères dont certaines sont fortes (pour des lieux de vie ou axes de déplacement), qui feront impérativement l'objet de photomontages dans l'analyse des impacts.

À ce stade, des sensibilités majeures ont été relevées. Des mesures sont à prendre concernant l'implantation et la hauteur des machines pour garantir une insertion visuelle optimale du projet dans le paysage.

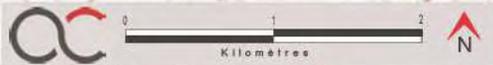
FIGURE 62 : CARTE DE LAÏRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Éolienne en exploitation
-  Éolienne accordée



90



E . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



FIGURE 63 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

 Éolienne en exploitation

 Éolienne accordée

Altitude

 120 m

 45 m

 Cours d'eau

1 . CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été fait dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords immédiats de la zone d'implantation potentielle.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

L'aire d'étude immédiate se situe sur le coteau nord de la vallée de la Boutonne et présente un relief ondulé où l'altimétrie varie entre 45 et 115 m. Le point haut se situe au nord-est de l'aire d'étude immédiate.

Deux vallées (la Berlande et la Boutonne) traversent l'aire d'étude en suivant un axe est-ouest. Les vallées, par leur orientation, constituent ainsi des lignes de forces paysagères majeures de l'aire d'étude immédiate.

Les perceptions visuelles présentent de forts contrastes entre les fonds des vallées intimes où les vues sont courtes ; l'espace agricole ou le maillage bocager cloisonne les perceptions ; et les routes qui offrent parfois des vues dégagées sur les vallées de la Béronne et de la Berlande ou la vallée de la Boutonne.

Le paysage est relativement ouvert dans l'aire d'étude immédiate sur un plateau présent entre les vallées de la Berlande et de la Boutonne. Au sud-ouest, dans la vallée de la Boutonne, le paysage est marqué par un maillage bocager, plus dense et ponctué d'arbres isolés.



PHOTO 70 : VÉGÉTATION DENSE DEPUIS LA VALLÉE DE LA BÉRONNE



PHOTO 71 : PAYSAGE OUVERT SUR LE PLATEAU CULTIVÉ DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



PHOTO 72 : VÉGÉTATION DENSE À L'OUEST DE L'AIRE D'ÉTUDE, À PROXIMITÉ DU DOMAINE DU GRAND PORT



PHOTO 73 : À PROXIMITÉ DE LUSSEY LE LONG DE LA RD740, LE RELIEF EST LISIBLE ET LA ZIP S'INSCRIT EN ARRIÈRE-PLAN



PHOTO 74 : PLATEAU CULTIVÉ ET PARC ÉOLIEN DE LUSSEY-PAIZAY-LE-TORT À PROXIMITÉ DE PAIZAY-LE-TORT



PHOTO 75 : VUE SUR LA VALLÉE DE LA BÉRONNE DEPUIS LA FRANGE EST DU VILLAGE DE MAIRÉ

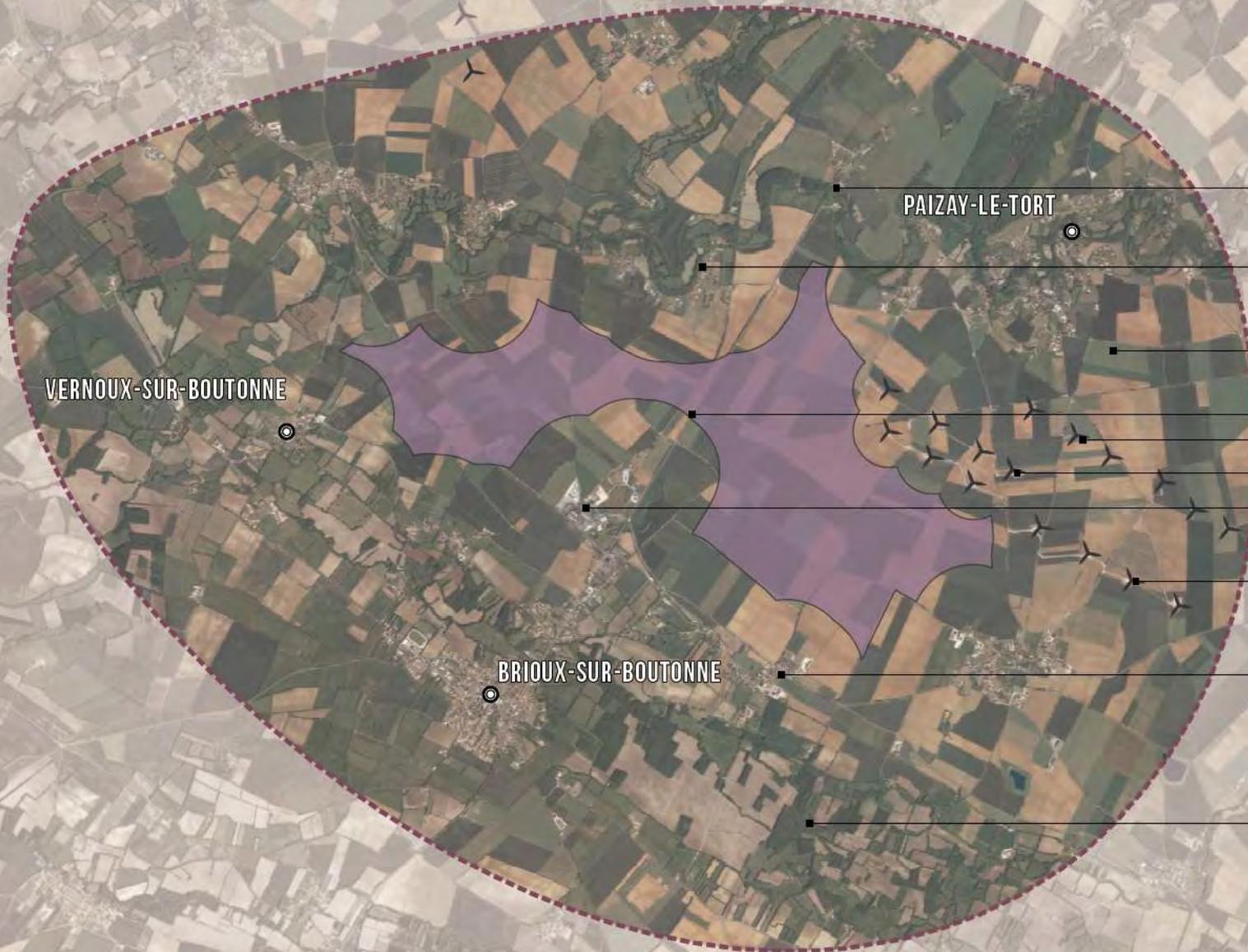
PHOTO 76 : PLATEAU CULTIVÉ DEPUIS LA FRANGE DE VILLAGE DE VERNOUX-SUR-BOUTONNE DANS L'AIRE IMMÉDIATE



FIGURE 64 : CARTE DU CONTEXTE PAYSAGER

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Éolienne en exploitation
- Éolienne accordée



- Plateau cultivé ouvert
- Vallée de la Berlande
- Vallée de la Béronne
- RD 950
- Parc éolien de Tourette 1
- Parc éolien de Tourette 2
- GR 655
- Chemin de Compostelle
- Parc éolien de Lusseray-Paizay-le-Tort
- RD 740
- Maillage bocager dense

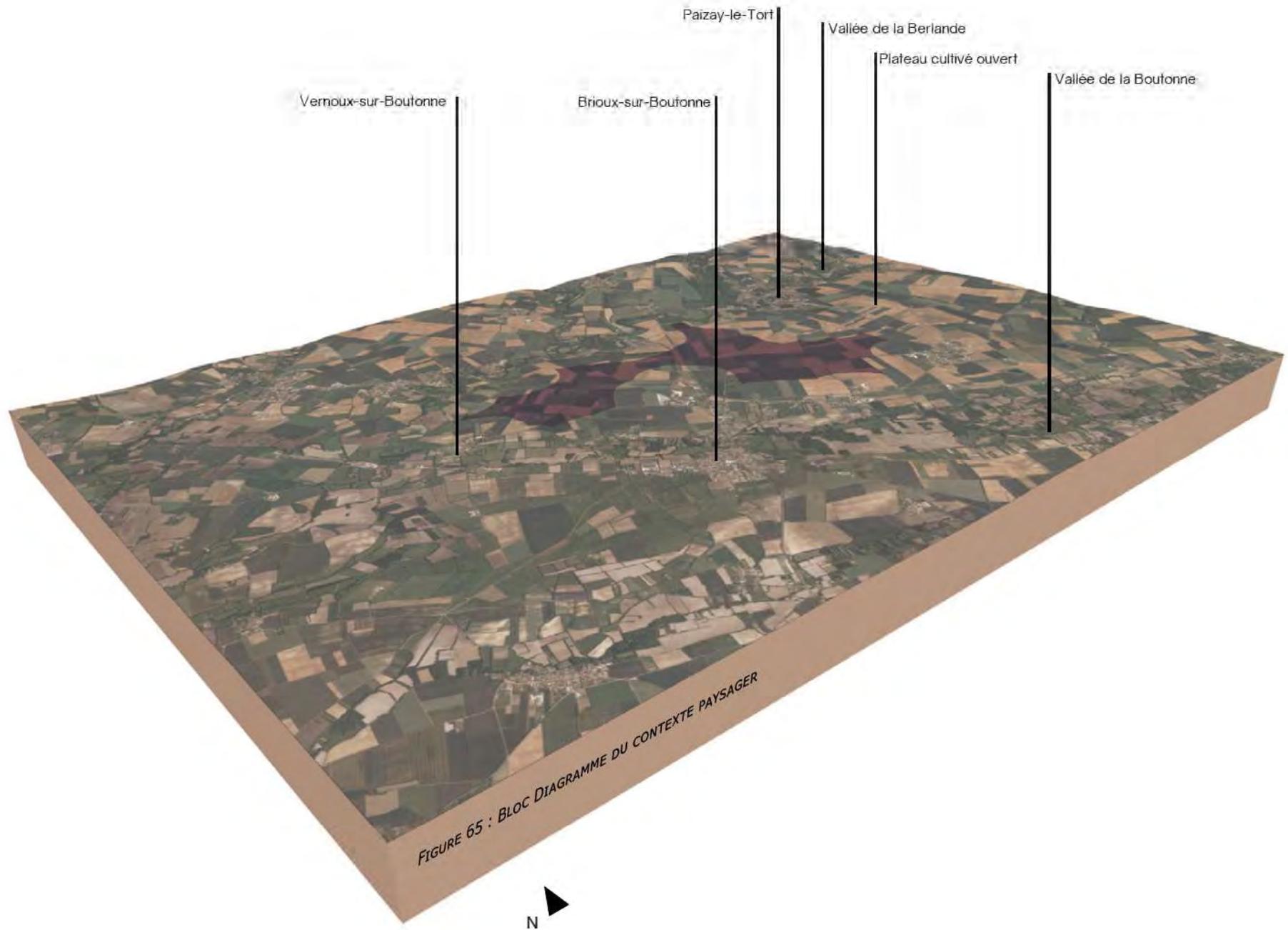
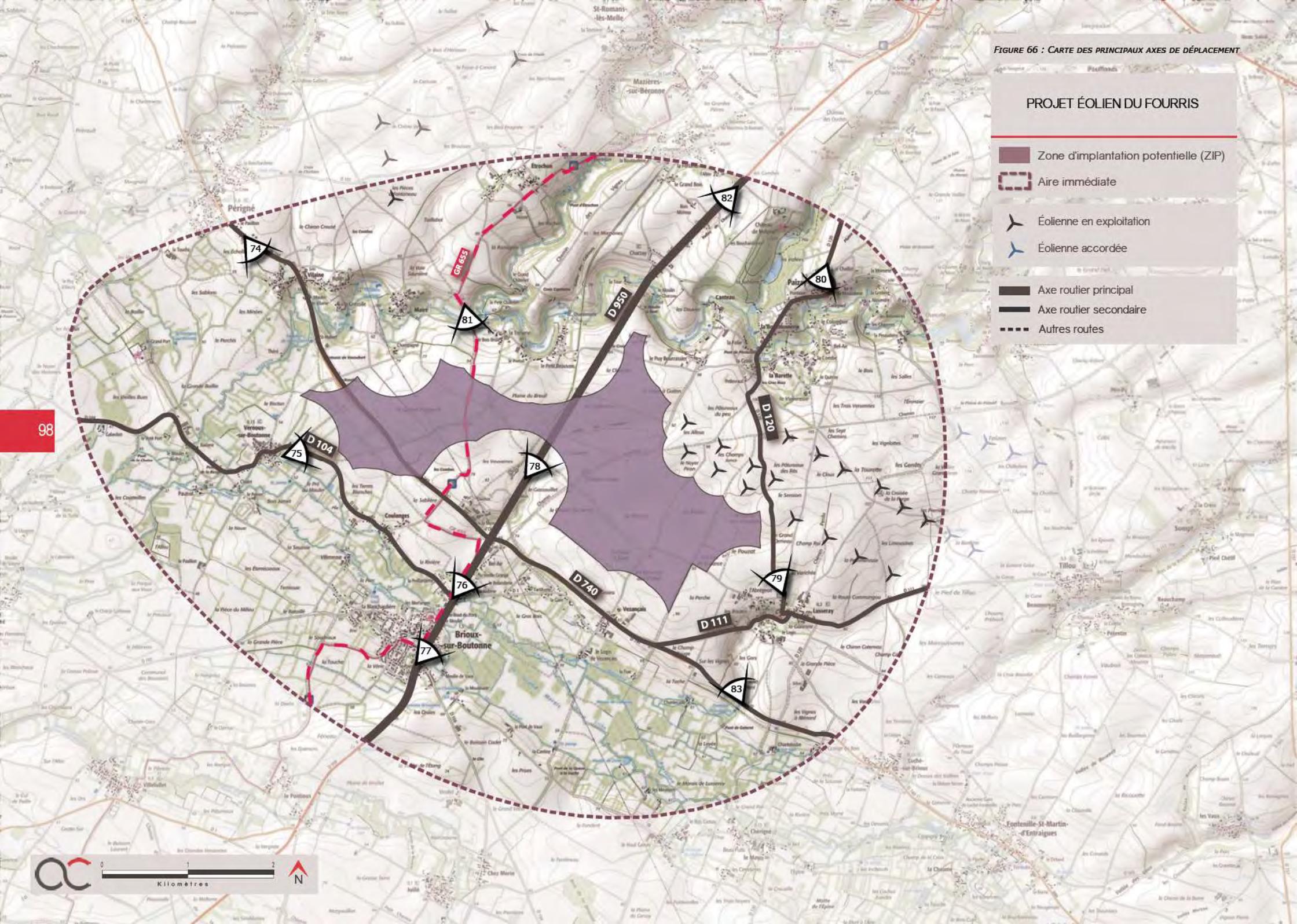


FIGURE 65 : BLOC DIAGRAMME DU CONTEXTE PAYSAGER

FIGURE 66 : CARTE DES PRINCIPAUX AXES DE DÉPLÈMENT

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Éolienne en exploitation
- Éolienne accordée
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Autres routes



1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

L'aire d'étude immédiate est constituée d'une maille routière dense. Des routes communales sillonnent l'aire d'étude et relient les nombreux hameaux présents aux abords de la zone du projet. 5 routes départementales (RD740, RD950, RD111, RD104 et RD120) traversent les principaux villages et hameaux de Brioux-sur-Boutonne, Paizay-le-Tort, Lusseray, Vernoux-sur-Boutonne et Vilaine. Ces cinq départementales constituent des axes importants de déplacement entre Brioux-sur-Boutonne et les bourgs situés dans cette aire d'étude. Le GR 655, parcourt la zone d'étude immédiate du nord au sud et traverse la ZIP en son centre. Il s'agit d'une séquence du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

De manière générale, les vues sont ouvertes ou tronquées vers la ZIP avec ponctuellement quelques séquences fermées depuis le fond des vallées ou au cœur des villages. À noter que les routes sont régulièrement bordées de part et d'autre par des haies taillées (plus ou moins hautes) ponctuées d'arbres qui peuvent localement tronquer les perceptions visuelles vers la ZIP. Toutefois, en fonction de leur mode de conduite et des saisons, les haies peuvent également permettre des vues ouvertes vers la ZIP (taille basse). La carte de la sensibilité des axes routiers présentée ci-dessous prend en compte ces éléments.

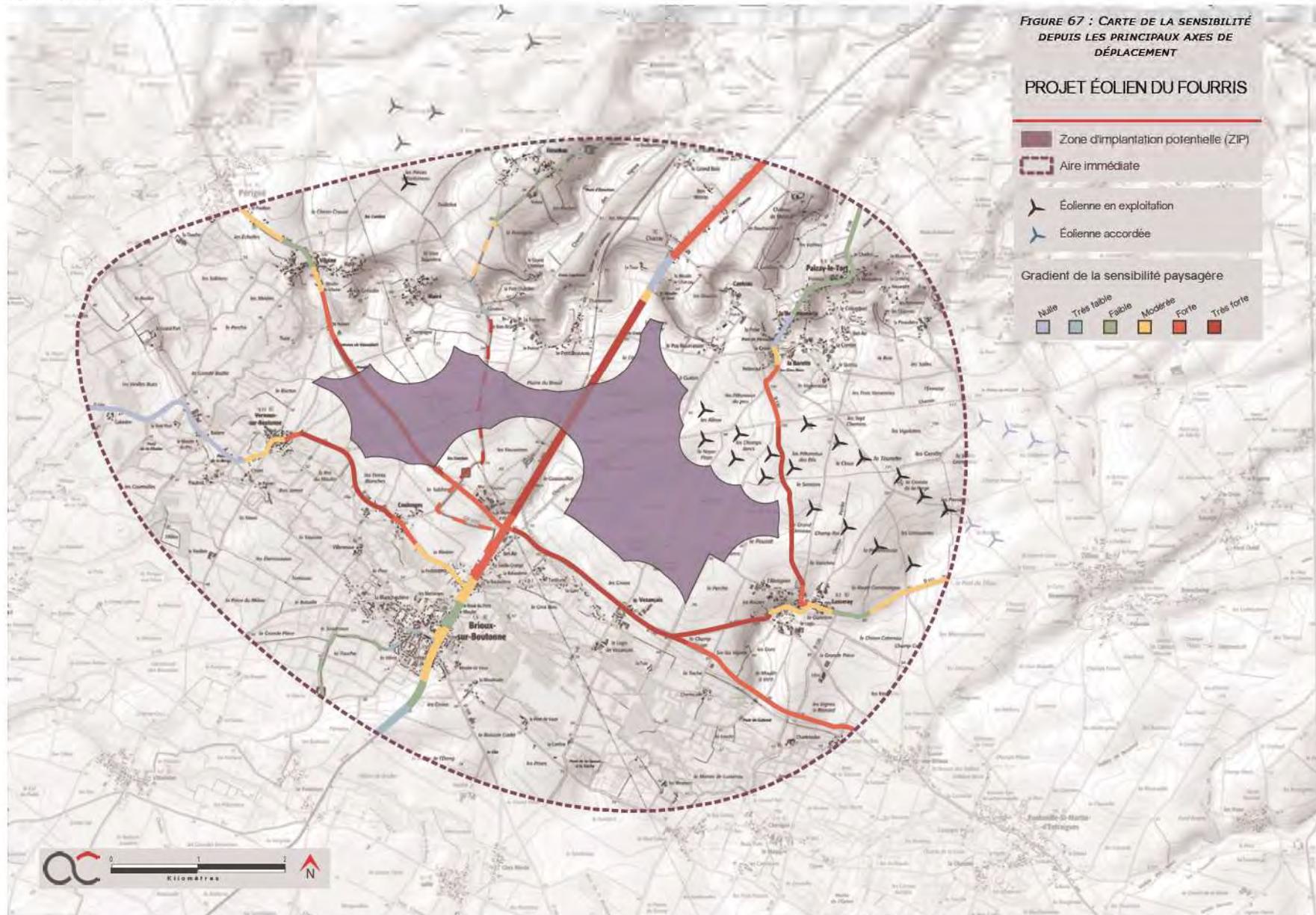




PHOTO 77 : VUE TRONQUÉE SUR LA ZIP DEPUIS LA RD 740, À LA SORTIE DU VILLAGE DE PÉRIGNÉ



PHOTO 78 : VUE TRONQUÉE EN DIRECTION DE LA ZIP PAR LA VÉGÉTATION À PROXIMITÉ DE MONTIGNÉ



PHOTO 79 : EN SORTIE DE VILLE DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE EN DIRECTION DE LA ZIP, LES VUES SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION PRIVATIVE ET LA TRAME BÂTIE



PHOTO 80 : DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE, LES VUES SONT TRONQUÉES EN DIRECTION DE LA ZIP PAR LA TRAME BÂTIE



PHOTO 81 : LE LONG DE LA RD 950, À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA ZIP, LES VUES SONT OUVERTES



PHOTO 82 : VUES TRONQUÉES PAR LES CULTURES ET LE RELIEF DEPUIS LA SORTIE DE BOURG DE LUSSEY



PHOTO 83 : DEPUIS LA RD 740, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION



PHOTO 84 : DEPUIS LE GR 655, LES PERCEPTIONS SONT GLOBALEMENT OUVERTES MAIS PEUVENT ÊTRE LOCALEMENT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION



PHOTO 85 : DEPUIS LA RD 950, LES VUES SONT OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP



PHOTO 86 : DEPUIS LA RD 740 LES VUES SONT TRONQUÉES PAR LE RELIEF ET LES CULTURES

FIGURE 68 : CARTE DE LA RÉPARTITION DE L'HABITAT

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Éolienne en exploitation

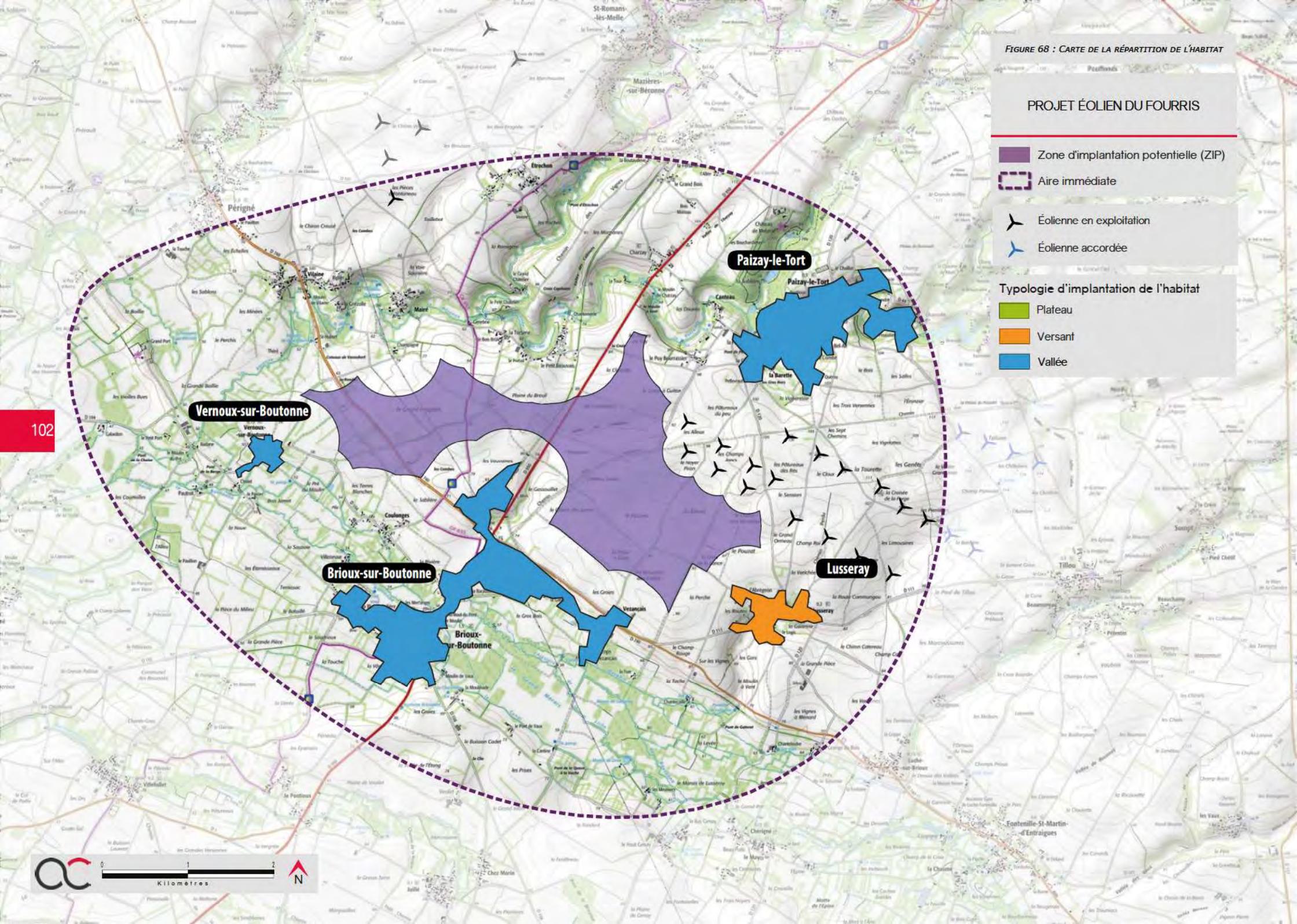
Éolienne accordée

Typologie d'implantation de l'habitat

Plateau

Versant

Vallée



1.3. LA PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT

■ PERCEPTION DEPUIS LES BOURGS

Dans le prolongement de ce qui a été fait dans les aires d'étude précédentes, ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur les vues potentielles en analysant, depuis les villes ou villages (les hameaux et les habitations isolées seront étudiées dans un chapitre dédié, grâce à :

- > l'analyse de l'implantation du bourg et son degré d'ouverture sur le paysage
- > une vue aérienne «nappée» de la trame végétale et bâtie (source : IGN BDTOP0 végétation et bâti) avec l'indication de l'orientation du site d'étude. (La légende de la typologie de la végétation est donnée ci-dessous.) Ainsi, les bosquets et forêts forment des boisements denses, les peupleraies avec leurs arbres rectilignes proposent une végétation plus éclaircie, tandis que les haies bocagères et les petits ensembles arborés forment des masques visuels plus ponctuels.

Végétation des domaines public & privé	
	Peupleraie / verger : végétation plus ténue
	Bosquet / forêt : formation végétale dense
	Haie bocagère ou petit ensemble arboré : masque visuel ponctuel

- > la synthèse de la perception depuis le centre-bourg et les franges urbaines avec le détail des écrans visuels en place, avec une évaluation de la sensibilité générale,
- > des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines du bourg en question.

L'aire d'étude immédiate se situe sur quatre principaux territoires communaux : Brioux-sur-Boutonne, Vernoux-sur-Boutonne, Lusseray et Paizay-le-Tort.

Ces quatre villages se répartissent autour de la zone d'implantation potentielles. De nombreux hameaux et habitats isolés sont également présents mais sont, quant à eux, principalement implantés au nord-ouest de la ZIP à proximité des vallées de la Béronne et de la Berlande.

Les villages de Brioux-sur-Boutonne et de Paizay-le-Tort se sont implantés sur des vallées et s'étalent du creux de la vallée, aux versants et jusqu'aux rebords de plateaux et présentent donc des configurations variées d'implantation de l'habitat.

COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE (en km)	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
LAIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
Brioux-sur-Boutonne	Village	0,4	Vallée	Implanté dans la vallée de la Boutonne le long de la D950, de la D740 et du chemin de Compostelle	En ZVI
Vernoux-sur-Boutonne	Village	0,8	Vallée	Implanté dans la vallée de la Boutonne	En ZVI
Paizay-le-Tort	Village	0,5	Vallée	Implanté dans le vallon de la Berlande	Partiellement en ZVI
Lusseray	Village	0,4	Versant	Implanté sur un versant, à proximité du vallon du Dauphin.	En ZVI

FIGURE 69 : LISTE DE VILLAGES PRÉSENTS DANS L'LAIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

BRIOUX-SUR-BOUTONNE

IMPLANTATION DU VILLAGE

Implanté dans la vallée de la Boutonne le long de la D950, de la D740 et du chemin de Compostelle

ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE

franges opposées au site d'étude

VUES MASQUÉES

Écrans
> Tissu bâti
> Boisements

SORTIES DE BOURG

franges orientées en direction du site d'étude

VUES TRONQUÉES/OUVERTES

Écrans
> Haies bocagères

CENTRE

VUES TRONQUÉES

Écrans
> Tissu bâti



PHOTO 88 : DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE, AU CREUX DE LA VALLÉE DE LA BOUTONNE, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LA TRAME BÂTIE



PHOTO 89 : LES VUES DEPUIS LA SORTIE DE BOURG AU NORD SONT OUVERTES VERS LA ZIP



PHOTO 87 : ÉGLISE DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE

VERNOUX-SUR-BOUTONNE

IMPLANTATION DU VILLAGE

Implanté dans la vallée de la Boutonne

ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE

franges opposées au site d'étude

VUES TRONQUÉES/FILTRÉES

Écrans

- > Tissu bâti
- > Boissements

SORTIES DE BOURG

franges orientées en direction du site d'étude

VUES TRONQUÉES/OUVERTES

Écrans

- > Haies bocagères

CENTRE

VUES TRONQUÉES

Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privative



ÉTAT INITIAL

105



PHOTO 90 : DEPUIS LA SORTIE DE BOURG DE VERNOUX-SUR-BOUTONNE LES VUES SONT TRONQUÉES PAR LES HAIES BOCAGÈRES



PHOTO 91 : VUE OUVERTE SUR LA ZIP À LA SORTIE DE BOURG AU NORD DE VERNOUX-SUR-BOUTONNE



PHOTO 92 : LE VILLAGE DE VERNOUX-SUR-BOUTONNE OFFRE DES VUES TRONQUÉES SUR LA ZIP PAR LA TRAME BÂTIE ET VÉGÉTALE

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS - VOILET PAYSAGER